

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

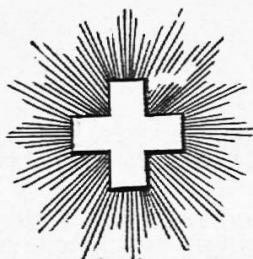
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N° 1.



LAUSANNE

4 janvier 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Nouvelle année.* — *Lettre de Belgique.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Ecole enfantine : Récit, la petite Annie.* — *Leçons de choses : La nutrition.* — *Rédaction : Une mauvaise action.* — *Récitation.* — *Comptabilité : Prix de revient de deux rampes d'escaliers.* — *Avis aux collectionneurs.*

Nouvelle année.

A tous ses lecteurs, collaborateurs et amis, l'Éducateur souhaite une bonne et heureuse année.

Il espère que tous ses anciens abonnés lui resteront fidèles et qu'il en gagnera même de nouveaux dans nos divers cantons romands et, en particulier, dans le Jura bernois, qui prend en mains, à partir d'aujourd'hui, les destinées de notre Société pédagogique romande.

Il en a besoin pour faire face à la situation nouvelle créée par la hausse générale qui sévit actuellement sur notre pays.

Il y a quelques années, nous avons dû consentir une majoration des frais; mais voici qu'après la main d'œuvre, la matière première est en augmentation continue et considérable : les caractères, les machines, l'encre; le prix du papier pour les journaux augmente à lui seul de 15 0/0.

Tout est donc à la hausse, sauf le prix de l'abonnement qui reste fixé à 5 francs.

Nous sommes persuadés que nos lecteurs tiendront compte de cette situation, surtout au moment où l'Éducateur doit s'imposer de nouveaux sacrifices pour illustrer, en particulier, les leçons de dessin et celles de sciences naturelles.

LETTRE DE BELGIQUE

Trois réformes connexes. Une excellente idée.

Expansionnisme.

Les journaux belges, leaders de l'opinion publique, parlent assez souvent de la Suisse. Et, je dois le dire, en termes généralement excellents et judicieux.

L'un de ces quotidiens à longue portée et à grande influence consacrait l'autre jour ses meilleures colonnes — fréquemment les seules bonnes — à un article sur le Referendum. C'était à propos du vote populaire sur la nouvelle organisation de nos troupes. Il faisait justement remarquer que le referendum est une arme politique qui demande à être maniée par un peuple dont l'éducation sociale et l'entraînement démocratique aient atteint un niveau déjà élevé, grâce aux efforts des écoles populaires en régime d'instruction obligatoire.

Il ne serait pas difficile de montrer ici — si nous voulions nous laisser aller à l'impulsion de la *rabies politica*, que les trois réformes demandées par les éléments progressistes du peuple belge — instruction obligatoire, suffrage universel, et service militaire personnel obligatoire et général — sont connexes et se réclament l'un l'autre.

A vingt ans, le citoyen suisse a le droit de dire ce qu'il pense de la question de la défense nationale et d'émettre un vote qui pèse autant dans la balance référendaire que celui d'un haut fonctionnaire ou d'un riche industriel.

En Belgique, où viennent d'avoir lieu les élections *communales*, on exige des électeurs l'âge de trente ans et l'on donne une voix à l'un, *deux* voix à celui-ci, *trois* à celui-là. Deux voix, par exemple, à celui qui, ni plus ni moins intelligent, ni plus ni moins moral, ni plus ni moins patriote qu'un autre, possède, à côté de trente printemps, une maison de trois à quatre mille francs.

Et encore le système électoral est-il d'une complication telle que j'ai vu des hommes habitant depuis plus de trois mois une commune être obligés de voter dans celle qu'ils avaient quittée et, le vote étant obligatoire, sous la sanction d'amendes ou de prison,

on dut leur payer les frais — parfois sérieux — de leurs déplacements.

En Belgique, l'armée se recrute par tirage au sort. Au mois de février, nous assisterons à cette tragi-comédie qui fait sourdre la haine au cœur du peuple et qui permet au riche de se libérer des charges du service militaire en payant un remplaçant.

En examinant d'un peu près tout cela, on arrive très vite à la conviction que si l'instruction était obligatoire et le peuple plus instruit, ces restes moyenâgeux ne seraient pas longtemps possibles. — Ménélick vient d'instituer l'obligation scolaire en Abyssinie — et la Belgique dont la constitution est l'une des plus libérales et des plus admirées des Etats européens, en est encore au laisser faire en matière d'instruction !

Et l'auteur de l'article sur le Referendum remarque sans crainte, mais non sans douleur, que la Belgique n'a pas les clartés qu'il faut pour manier l'arme dont le peuple suisse se sert. La *Belgique militaire* vient de faire des constatations significatives et peu régalantes en ce qui concerne l'ignorance. Elle démontre que sur trente volontaires avec prime et miliciens incorporés cette année dans un escadron de cavalerie, dix étaient complètement illettrés ; quatorze savaient à peine lire et écrire ; quatre seulement étaient capables de faire les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique et deux avaient de vagues notions de la géographie de la Belgique ; un seul a pu donner l'orientation de Liège par rapport à Namur et vingt-quatre ne savaient pas non plus ce qu'on appelle les points cardinaux.

Dans un livre sur la *Défense de la Belgique*, l'auteur, M. Louis Navez, revient avec insistance sur l'urgence de la réforme scolaire. Il écrit : « La défense du pays ne saurait atteindre le degré de perfection dont elle est susceptible sans l'instauration de l'instruction obligatoire, combinée avec une organisation de l'enseignement accordant à l'Etat, sinon le droit exclusif de posséder des écoles, ce qui serait inconstitutionnel, du moins un droit de contrôle et d'inspection... Il va sans dire que l'instruction obligatoire doit être une réalité comme en Allemagne (et en Suisse) et non un leurre, comme en France et en Italie. Bien qu'en ces deux pays

elle soit inscrite dans la loi depuis 1882 et depuis 1877, elle n'y est pas moins inexistante, parce que la loi n'y est pas appliquée. »

Il n'est donc pas étonnant que le système référendaire ne trouve guère en Belgique que des contempteurs. L'instauration d'un tel système est subordonné à celle de l'instruction populaire effectivement obtenue par la contrainte d'une loi.

La Hollande, notre proche voisine, si éloignée de nous, malheureusement, par sa langue, nous envoie parfois d'excellentes idées. L'une d'elles a été recueillie par la *Revue pédagogique*. Elle est d'assez récente éclosion, mais si mes souvenirs me servent bien, Lausanne a dû pratiquer déjà en partie ce qui s'est fait à Amsterdam, où les instituteurs font effort pour intéresser le plus possible les familles à la vie de l'école primaire. A cet effet, ils organisent dans les différents quartiers de la ville des réunions auxquelles sont spécialement invités les parents de leurs élèves. Ils mettent également de nombreux conférenciers à la disposition des sociétés ouvrières. Enfin ils adressent fréquemment aux familles des élèves un numéro spécial de leur journal le *Volksschool* (appelé numéro des familles) et qui fait connaître en détail l'œuvre même de l'école. Excellente idée ! Les tulipes et les jacinthes hollandaises prospèrent en terre suisse. Cette idée-là n'y doit pas mourir.

Tout le mouvement qui se fait actuellement autour de l'école, les innombrables articles auxquels elles donne lieu prouvent évidemment qu'on fonde sur elle de grandes espérances.. Et on a mille fois raison. A une condition toutefois — et même à plusieurs — c'est qu'on n'ait pas la superstition ou le préjugé de l'instruction, qui consiste à s'imaginer qu'il suffit de répandre parmi les masses quelques notions très vulgaires et très superficielles sur les connaissances modernes pour hâter les progrès de l'humanité. En matière d'éducation, ne faut-il pas se souvenir sans un instant de défaillance que l'instruction est peu de chose et que ce qui est tout, c'est la façon dont elle a été acquise.

N'apparaît-il pas lumineusement que le but de l'école ne peut être considéré en aucune façon comme un moyen d'asservir les enfants à l'état social actuel ?

A cet égard, il nous paraît que l'école primaire belge nous fausse complètement compagnie lorsqu'elle propose par exemple aux instituteurs du ressort de Tournai, comme sujet de travaux préparatoires aux conférences pédagogiques de 1907 les études suivantes :

Première conférence pédagogique (avril à juin). Travail préparatoire. — Dans quelle mesure et de quelle manière l'enseignement de la langue maternelle peut-il contribuer au succès de l'œuvre expansionniste ?

Et le Congrès de Mons a vu d'estimables pédagogues affirmer qu'il fallait, dès l'école primaire « orienter l'esprit des enfants vers les carrières d'expansion ».

Que nous voilà loin du Père Girard... et du commencement de ma lettre ?

L.-S. PIDOUX.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — District de Moutier. — La conférence des instituteurs s'est réunie le 16 décembre à Moutier, sous la présidence de M. O. Sautebin, instituteur à Reconvilier.

L'assemblée a pris connaissance du projet de statuts de la Société des instituteurs bernois. Quelques modifications de détail ont été proposées.

M. Robert, maître secondaire à Tavannes, a donné lecture d'un excellent travail sur l'enseignement civique à l'école. M. Jabas, instituteur à Court, était chargé d'un rapport sur la dernière assemblée des délégués de la Société des instituteurs. Enfin M. Romy, préfet de Moutier, a parlé des éducateurs de la jeunesse et de leur tâche si noble et si élevée.

† **Louis Fromaigeat.** — Louis Fromaigeat, inspecteur d'assurances, et ancien maître secondaire, est décédé le 19 décembre dernier à Saignelégier. Il a succombé à une longue maladie qui le minait depuis plus d'une année et à laquelle il a fait front avec courage et sérénité.

Né à Vicques, en 1863, Fromaigeat fit ses études au progymnase de Delémont et à l'école normale de Porrentruy. Il débuta dans l'enseignement à Mervelier et passa, en 1888, à la classe supérieure de Saignelégier. Après avoir subi l'examen du brevet secondaire, il fut nommé définitivement à l'école secondaire du chef-lieu des Franches-Montagnes.

Après avoir quitté l'enseignement pour les assurances, il ne cessa de s'intéresser aux questions d'instruction publique. Il maintint aussi le contact avec ses anciens collègues. C'est ainsi qu'il était membre de la commission de l'école secondaire de Saignelégier et qu'il présida, en 1904, le congrès des instituteurs jurassiens.

La dépouille mortelle de cet excellent citoyen a été inhumée, le 23 décembre, à Saignelégier au milieu d'un grand concours de population. Le cortège funèbre était conduit par la fanfare municipale ; sur la tombe, les enfants des écoles et les instituteurs du district ont chanté deux chœurs. M. le Dr Juillard s'est fait l'interprète de la population de Saignelégier, tandis que M. Sahli, négociant à Moutier, a parlé au nom de la société suisse des voyageurs de commerce.

Par la mort de Louis Fromaigeat, notre pays a perdu un excellent citoyen, une intelligence d'élite et un cœur d'or ; jamais on ne faisait appel en vain à son dévouement, car toujours il était disposé à rendre service. Avec sa haute taille, son regard clair et franc, sa gaieté de bon aloi, mêlée d'une ironie fine sans aucune méchanceté, il restera longtemps en souvenir à ceux qui l'ont connu et qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité.

H. GODET.

VAUD. — **Mutualité scolaire.** — Après un substantiel exposé de M. E. Perrenoud, instituteur à Rossinières, sur les « Retraites populaires », un certain nombre de pères de famille ont, après sa conférence, décidé la création d'une mutualité scolaire affiliée à la Caisse cantonale d'assurances populaires, dès le 1^{er} janvier écoulé.

*** **Ecoles normales.** — *Séance de fin d'année.* — Vendredi 20 décembre, la traditionnelle cérémonie des concours réunissait maîtres et élèves dans la grande salle de l'Ecole normale.

Les jeunes filles sont déjà groupées autour du piano, lorsque les professeurs font leur entrée. Elles entonnent aussitôt « Sous l'aile blanche des voiles » de Chaminade, morceau léger qui convenait bien à leur genre de talent. Après les indispensables applaudissements, messieurs les professeurs se succèdent à la tribune pour rendre compte des travaux présentés. Et c'est avec un sourire héroïque aux lèvres que les jeunes gens reçoivent l'averse des critiques objectives ou subjectives dont ces messieurs les gratifient charitablement.

Une agréable diversion marque le milieu de la cérémonie. Nous entendons d'abord une « Berceuse », exécutée avec talent par la 1^{re} classe des garçons, et dont le succès est rehaussé par un solo de M. Troyon. Puis c'est Mlle Ansermet qui continue de nous bercer en disant « La légende du chevrier » de J. Aicard où elle nous fait sentir la poésie de Noël. Dans un autre genre de sentiments, la 1^{re} classe des jeunes filles chante le morceau de M. Lauber « Dans les bois » évocation de jeunesse et de printemps !

Le rapport continue ensuite, entrecoupé d'applaudissements frénétiques, qui couvrent parfois la voix plus ou moins puissante des rapporteurs. Mlle Rauschert déclame alors avec art et sentiment les beaux vers de Sully Prud'homme dans « Le Rêve suprême ». A l'émotion produite vient s'ajouter la note patriotique inspirée par « Le mal du pays », chanté par les élèves garçons.

M. le pasteur Savary clôt la cérémonie par une prière. Il nous reste à remercier ceux qui ont contribué à la réussite de cette charmante après midi ; M. le Directeur pour l'organisation, M. Troyon qui a dirigé tous les chœurs et Mlle Jayet qui a aimablement tenu le piano.

S. A. M.

Voici le nom des élèves qui, à la suite des travaux présentés, ont obtenu des récompenses :

Histoire biblique. Adolphe Delisle, Prix de 45 fr. Richard Monnier, Prix 25 francs. *Pédagogie.* Olivier Bélaz, Prix 45 fr. Charles Monod, Prix 35 fr. *Français.* Louis Michaud, Accessit de 35 fr. Daniel Charlet Accessit de 35 fr. Ernest Jaccard, Prix 45 fr. Robert Herbez, Accessit 10 fr. Frédéric Pochon, Accessit 25 fr. James Schwar, Prix 35 fr. *Mathématiques.* Jules Yersin, Prix 40 fr. A. Pilet, Accessit 30 fr. Samuel Raymond, Prix 35 fr. Fritz Mæder, Prix 45 fr. Jules Favre, Accessit 20 fr. Henri Schmidely, Prix 30 fr. Henri Mayor, Prix 25 fr. Adrien Cösandai, Prix 40 fr. *idem* Accessit 30 fr. *Histoire.* Louis Annen, Prix 40 fr. Jules Delaporte, Prix 35 fr. *Géographie.* Louis Annen, Accessit 30 fr. Jacques Golliez, Prix 40 fr. Charles Goy, Prix 40 fr. Marcel Chantrens, Prix 40 fr. Emmanuel Rochat, Prix 45 fr. *Sciences physiques et naturelles.* Ulysse Graf, Prix 40 fr. Constant Martignier, Prix 40 fr. *Allemand.* Robert Echenard, Prix 35 fr. Paul Gailloud, Prix 35 fr. Maurice Gaulaz, Prix 40 fr. Marcel Chantrens, Prix 32 fr. Paul Magnin, Prix 28 fr. *Calligraphie.* Ernest Moillen, Prix 35 fr. Albert Baillif, Prix 40 fr. *Dessin.* Henri Hoffer, Prix 45 fr. Henri Jaccard, Prix 45 fr. Arnold Delacrétaz, Prix 35 fr. Charles Sennewald, Prix 40 fr. Charles Viredaz, Prix 30 fr. Alexis Porchet, Prix 30 fr. *Chant.* Edmond Piguët, Prix 45 fr. *Violon.* Paul Gailloud, Prix 45 fr. Louis Michaud, Prix 30 fr. et Daniel Charlet, Prix 45 fr.

CORRESPONDANCE

Gressy, le 28 décembre 1907.

A Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur*,

C'est avec une grande surprise que j'ai lu dans la *Gazette de Lausanne* le compte rendu de la conférence de Nyon. Je ne veux pas seulement parler de la suppression de la méthode phonétique, que je déplorerais, mais surtout de l'interprétation de la loi militaire en ce qui concerne les instituteurs.

Ayant voté résolument non le 3 novembre, je ne suis absolument pas d'accord avec quelques collègues qui, non contents d'avoir obligé les jeunes à être soldats, veulent à tout prix le redevenir eux-mêmes. L'application de la loi est satisfaisante, les classes d'avant 1907 payant l'impôt comme ci-devant. Pourquoi donc, parce que quelques-uns le désirent, tous seraient-ils forcés de recommencer leur service ?

Ce que je demande, c'est que les instituteurs d'avant 1907 qui désirent reprendre le fusil soient libres de le faire ; mais que ceux qui, comme moi, sont de l'avis contraire, soient libres également à ce sujet.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations bien empressées.

H. PIDOUX.

BIBLIOGRAPHIE

Résumé chronologique d'histoire suisse à l'usage des élèves du degré supérieur de l'école primaire, par Jules Decreuze instituteur à Boudry.

Tel est le titre d'une brochure sortie de presse dernièrement.

Il est vrai que nous avons l'atlas historique Rosier à notre disposition pour l'enseignement de l'histoire nationale. Ce manuel, apprécié à sa juste valeur,

rendra incontestablement de précieux services à nos écoles. En apprenant à le connaître on s'en servira toujours mieux. Il en est ainsi de tous les manuels qui s'adressent directement à l'intelligence. Dans le canton de Neuchâtel, ce livre est décrété matériel de classe, par conséquent il ne peut être remis aux élèves à leur sortie de l'école primaire.

M. Decreuze l'a compris ; il a tenu à faciliter la mémorisation de l'étude historique en choisissant les principaux faits et les principales guerres de notre vie confédérale. En dix pages, il donne cent dates groupées par siècle. C'est un résumé intelligent, fait dans un esprit pédagogique. Toutes ces dates sont bien choisies ; les annotations sont concises et claires, faciles à apprendre. Elles font partie d'un tout utile à connaître pour se familiariser avec notre histoire nationale si vivante et parfois aussi un peu enchevêtrée.

Ce résumé chronologique sera apprécié, aussi bien par ceux qui étudient que par ceux qui sont chargés d'enseigner cette branche si nécessaire pour faire aimer la patrie à la jeunesse scolaire.

Parmi les livres de l'école primaire, celui-ci est destiné à devenir un des plus utiles. C'est un véritable outil dans la main du maître qui l'appréciera parce qu'il a été façonné par un praticien consciencieux.

Il est à souhaiter qu'il soit adopté par la commission du matériel gratuit pour être introduit dans toutes nos classes romandes et remis aux élèves du degré supérieur (dernière année) ainsi qu'aux élèves de l'école complémentaire.

Pour terminer l'opuscule, les dates d'entrée des cantons dans la Confédération sont présentées en un tableau très suggestif.

Puis vient la liste des pays sujets et alliés de la Confédération, onze dates des faits les plus importants de l'histoire neuchâteloise. Chaque canton adoptant le le résumé pourra choisir celles qui lui conviennent le mieux.

Que tous mes collègues de la Suisse romande demandent cette brochure. Comme moi, ils l'apprécieront dès qu'ils la connaîtront.

Nous souhaitons plein succès à cet essai d'un maître qui a fait ses preuves en travaillant au perfectionnement de l'école primaire.

M. Decreuze est également l'auteur d'une méthode d'écriture ronde en trois cahiers ; la seule adoptée officiellement dans les écoles neuchâteloises. Les succès obtenus sont attribués à la simplicité des exercices très bien gradués, aux instructions précises inscrites en tête de chaque numéro de cahier et à l'exclusion de toute superfluité.

La caractéristique de notre collègue de Boudry est :

« L'important n'est pas d'aller vite
Mais de faire bien ce qu'on fait,
Avance posément, sans viser à l'effet ;
Réfléchis, regarde et profite. »

Bôle s/Colombier, décembre 1907.

G. FAVRE.

Nous signalons, à nos lecteurs, le petit ouvrage que vient de publier la maison Payot et Cie, à Lausanne :

Paul et Virginie, par Bernardin de Saint-Pierre, avec 5 gravures en couleurs.
Lausanne, 1908.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLE ENFANTINE

Récit.

La petite Annie.

Annie était une petite fille qui aimait à travailler et aidait volontiers dans la maison. Mais c'était aussi une enfant terrible qui jouait toutes espèces de tours à ses parents. Je veux vous en raconter quelques-uns, non pas pour que vous fassiez comme elle, oh ! non, mais, au contraire, pour que vous appreniez que les enfants ne doivent pas toujours imiter les grandes personnes.

Un jour, des peintres vinrent à la maison pour vernir les portes et les fenêtres. Cela amusait Annie de voir ces hommes, dans leurs grandes blouses, promener leurs pinceaux pleins de couleur sur les portes et le bord des fenêtres. « Moi aussi je saurais peindre si j'avais de la couleur, dit-elle à sa bonne ; il faut que je m'en procure. » Dans l'armoire de la cuisine, elle trouve un pot plein de moutarde qu'elle croit être de la couleur jaune. Elle prend la canne de son papa, qui doit lui servir de pinceau, la trempe dans le pot comme elle l'a vu faire par les peintres et commence à badigeonner de moutarde les portes nouvellement peintes. Très fière de son ouvrage, elle appelle : « Papa, papa, viens voir ce que j'ai fait de beau. Regarde comme j'ai peint la porte, n'est-ce pas magnifique ? » Papa fut bien étonné et rit de bon cœur de la peinture de sa fille. Cette fois Annie ne fut pas grondée, mais les peintres durent revenir et recommencer l'ouvrage.

Une autre fois, Annie voit à la cuisine les brosses et la boîte à cirage. « Je veux cirer les bottines de maman, elle sera très contente ! » et vite elle court chercher les belles bottines jaunes de sa maman. Elle remplit la brosse de cirage, en frotte vivement les bottines et se donne ensuite beaucoup de peine pour les rendre très brillantes. Avec un air tout joyeux, elle court vers sa maman : « Regarde, regarde, maman, je viens de cirer tes bottines, n'ai-je pas bien fait ? » Bien surprise et désolée fut Annie, quand, pour son bel ouvrage dont elle était si fière, elle reçut des tapes et une bonne grondée. Elle n'avait pas seulement abîmé les bottines, mais rempli de cirage ses mains et sa robe.

Un jour que la maman était très occupée, elle chargea Annie de garder son petit frère et de le promener doucement s'il pleurait. La petite, très fière de remplacer sa maman, promet d'être attentive. Bientôt le bébé commence à crier. « Attends, petit frère, tu as certainement faim ; je vais vite te chercher quelque chose de bon. » Annie s'en va à l'armoire de la cuisine, où il y avait des boulettes aux pommes de terre prêtes pour le souper ; elle en prend une avec une fourchette, retourne vers son petit frère et s'efforce de lui introduire cette grosse boulette dans la bouche. Le bébé crie plus fort. Epouvantée, maman arrive en courant. Quand elle voit ce que sa fille fait, elle l'envoie au coin en lui défendant de s'occuper plus longtemps du bébé. En pleurant, Annie dit à sa maman : « Je voulais être bien gentille avec mon petit frère ; je ne comprends pas pourquoi ce nigaud ne voulait pas mordre dans cette bonne boulette ! »

Annie fit encore une bêtise pour laquelle elle ne fut cependant pas grondée. La bonne se promenait un jour dans le jardin avec le bébé dans ses bras. « Oh ! que j'aimerais avoir un bébé à promener ainsi ! pense Annie. Je sais ce que je vais faire. » Elle s'en va à la cuisine, où il y avait des poissons que la cuisinière

devait cuire pour le diner. Annie prend un de ces poissons dans ses bras et s'en va marcher derrière la bonne, très fière de son nouveau bébé. Quand la cuisinière revient pour préparer son diner et ne trouve plus son poisson, elle accuse le chat de l'avoir mangé. Sans pitié pour la pauvre bête, elle la chasse à coups de balai.

Annie, très joyeuse, son curieux bébé dans les bras, rentre bientôt de sa promenade et chacun dans la maison dut rire de sa farce.

Mais ce ne fut pas toujours si gai et une autre bêtise valut à Annie une sévère punition. Il pleuvait et Annie ne pouvait sortir ; elle aurait tant aimé aller jouer à la petite jardinière. « Ce joli tabouret recouvert de belles fleurs brodées sera mon petit jardin, dit-elle, mais il me faut un arrosoir pour arroser mes fleurs. » Elle court à la cuisine, remplit d'eau son petit arrosoir et s'en vient le vider sur le beau tabouret brodé. L'eau coule du tabouret sur le plancher et y fait une grande flaque. Malheureusement, à ce moment, papa entre dans la chambre et s'arrête tout étonné. « Que fais-tu là, Annie ? » « Tu vois, papa, je suis une jardinière et je dois arroser mes fleurs, toutes les jardinières le font ; regarde comme elles sont fraîches maintenant ! » Cette fois papa trouve la farce trop forte. Il va prendre une petite verge qu'on mettait toujours derrière la glace et que fit-il avec ? Je ne le sais pas, mais peut-être que vous le devinez.

Depuis ce jour, Annie a été plus sage ; elle a vraiment fait moins de bêtises. J'espère que vous n'en faites pas non plus et que vos parents ne sont pas obligés de prendre la verge derrière la glace.

(Traduit de l'allemand « Für unsere Kleinen ».)

A. BARRAUD.

LEÇONS DE CHOSES

Degré inférieur.

La nutrition.

Pourquoi mangeons-nous ? — Pour croître, tant que nous sommes enfants ; puis pour nous refaire. Nous avons dans le corps un liquide précieux, le sang, qui parcourt tous nos organes, en distribuant à chacun ce qu'il lui faut ; naturellement qu'à faire ce métier il s'appauvrit : ce sont nos aliments d'une part, et aussi l'air que nous respirons — (nous verrons ceci plus tard) — qui vont lui donner de quoi continuer ses incessantes distributions. — Quand notre corps aura-t-il le plus grand besoin de se refaire, quand nous nous reposons, ou quand nous faisons un travail ou un exercice pénible ? Naturellement, dans ce dernier cas, parce que l'usure est plus grande : vous savez l'excellent appétit que vous avez eu après une course de montagne, après avoir jardiné, ou fait des exercices de gymnastique.

Quel est le premier *organe* dont nous nous servons pour manger (Expliquez le mot organe : de *organon*, instrument). Les enfants vont répondre : la bouche. Faire remarquer auparavant le rôle immense que joue la *main*, soit qu'il s'agisse de porter les aliments à nos lèvres, soit qu'il s'agisse de leur fabrication ou de leur préparation ; nommez des personnes uniquement occupées à préparer nos aliments.

Nos aliments pénètrent donc dans le corps par la *bouche* ; et ici, ils rencontrent tout de suite un personnage jouant le rôle de portier : c'est le *sens du goût*, qui réside surtout au bout de la langue, et aussi au palais ; ce portier, comme ceux que nous trouvons à l'entrée de certaines promenades publiques ou de certaines

riches maisons, ne laisse pas passer tout le monde : pour que les aliments aient la permission d'entrer, il faut qu'ils lui plaisent, qu'ils soient appétissants : généralement, ce qui ne plaît pas nuit — et vice versa ; toutefois il y des exceptions, dans les deux sens.

Mangez tous un morceau de pain. Avant d'aller plus loin, il devra faire sa toilette ; qui va l'y aider — toujours dans la bouche ? Les dents, la salive, la langue.

A quoi servent les *dents* ? A couper, et à broyer ; trois sortes (8 incisives, 4 canines, 16-20 molaires), petits os, recouverts d'émail, dans lesquels vient aboutir un nerf ; deux dentitions.

Pendant que nous mâchons, notre morceau de pain n'a pas seulement été réduit en menus morceaux : comment est-il devenu ? humide. Pourquoi ? Parce que tout le temps que nous mâchions, il s'est imprégné de *salive* ; de quelles parties de votre bouche la salive sort-elle ? Sous la langue, à l'angle de la mâchoire inférieure, et dans la paroi des joues, de chaque côté ; elle est sécrétée par les glandes salivaires. Or la salive n'est pas simplement de l'eau, elle contient certains sels qui ont la propriété de transformer déjà certains de nos aliments (les farineux, en glucose ou sucre ; mâcher de la mie de pain longtemps : elle prend un goût sucré.)

Si l'on ne mâche pas assez sa nourriture, cela présente donc un double inconvénient : elle ne sera pas réduite en morceaux, et elle n'aura pas subi une transformation suffisante : d'où travail supplémentaire pour l'estomac, qui pourra, à la longue, en souffrir.

Et la *langue*, à quoi sert-elle ? Nous avons déjà vu son rôle, comme siège du goût. Elle remplit ensuite l'office de balai, balai sans pareil, qui marche tout seul ; c'est ce petit muscle qui nous permet de porter notre morceau de pain sous les meules (molaires vient de mola, meule), qui doivent le broyer. Une fois tout bien pétri, elle va ramasser dans tous les coins et recoins toutes les parcelles de nourriture, en fait une boule ; puis elle s'appuie par l'extrémité sur le palais, pousse peu à peu la boule en arrière, jusqu'à ce que, tout d'un coup, hop ! tout descend dans l'arrière-gorge (Tout ceci bien entendu, sera trouvé par les enfants, en mangeant un morceau de pain).

Jusqu'ici, tous les mouvements que nous faisons pour mâcher ou avaler étaient des mouvements volontaires ; nous pouvions les accélérer ou les ralentir, les cesser, à volonté. Une fois notre morceau avalé, il va se produire encore bien des mouvements, tout le long du voyage de notre bouchée de pain ; mais ce sont des mouvements involontaires : notre volonté n'a plus à intervenir.

Si vous mettez le doigt sur votre gorge, au moment où vous avalez, que sentez-vous ? Il s'est fait un mouvement très sensible : quelque chose a remonté, puis a repris sa place normale. C'est que, sitôt une gorgée avalée, celle-ci arrive dans l'arrière-gorge ou *pharynx*, sorte de petite chambre où le canal de la nourriture se croise avec celui de la respiration ; chaque fois que nous avalons, l'ouverture du nez se ferme, la trachée-artère (le canal de l'air) remonte, se fait tout petit pour que notre bouchée passe au-dessus. Vous savez ce qui se passe quand nous respirons, quand nous parlons ou nous rions — car dans toutes ces occa-

sions, il y a circulation d'air, en même temps que nous mangeons : nos aliments vont obstruer le canal de l'air, et nous étouffons : alors nous nous mettons à tous ser, c'est-à-dire à envoyer de grosses bouffées d'air pour chasser l'intrus — s'il veut bien se laisser chasser — sinon c'est la mort. Voilà à quoi on s'expose ou on expose les autres, en riant, ou en faisant rire d'autres personnes, en mangeant.

Maintenant le pas difficile est franchi ; la bouchée s'est engagée dans un canal appelé *œsophage*. Avez-vous déjà mangé étant couchés ? Oui. Donc les aliments ne tombent pas simplement dans ce canal par l'effet de la pesanteur ; vous savez comment on peut faire circuler une bille dans un tuyau, même horizontal, en la poussant, par derrière, avec la main. Il n'y a naturellement pas de main pour pousser les aliments dans l'œsophage, mais il y a tout autour de ce canal des muscles qui viennent pousser la nourriture par derrière, et nous permettent ainsi de manger, même dans la position horizontale.

Par l'œsophage, notre pain arrive dans l'estomac ; gros sac, arrondi, un peu à gauche ; sa forme est celle d'une cornemuse : cet instrument est souvent fait avec l'estomac d'un porc ; sa contenance moyenne est de deux litres ; mais il peut devenir énorme si l'on mange plus qu'à sa faim, ou au contraire tout à fait rétréci, de la grosseur du poing, si l'on a faim ; dans ce cas, on sent des tiraillements qui sont un signal, un coup de sonnette, signifiant : « Donne-moi quelque chose à manger ! » — Et il est bon de nous rappeler qu'il y a sur la terre, et dans notre pays même, bien des malheureux qui souffrent de ne pouvoir satisfaire à ces exigences.

C'est l'estomac qui est, en quelque sorte, la cuisine de notre corps. Qu'y a-t-il dans notre cuisine ? Du feu. Il n'y a pas de feu dans l'estomac, mais bien de la chaleur ; sitôt que les aliments y arrivent, le sang y afflue : de là le danger des bains froids après les repas : le sang doit se porter à la surface du corps, au lieu de faire son office autour de l'estomac, où il est nécessaire à ce moment-là. Ensuite, à la cuisine, on remue, on pétrit les aliments : de même les muscles qui sont autour de l'estomac, se mettent à le faire bouger, à le triturer ; enfin, la cuisinière ajoute tantôt de l'eau, tantôt du sel aux aliments ; il y a aussi, autour de l'estomac, de petites glandes qui déversent un liquide appelé *suc gastrique*, à la fois eau et substance chimique, qui va désagréger la viande et la rendre plus digestible.

En dépit de toute cette cuisine, si complète, l'estomac n'est cependant pas indispensable : des animaux ou des personnes à qui on l'a enlevé ne s'en portent pas plus mal — à condition de se nourrir de bouillies.

Une fois suffisamment pétris, triturés, les aliments vont sortir de l'estomac : nous trouvons ici un second portier : le *pylore* ; le premier faisait son travail à notre connaissance ; le second, celui d'en bas, travaille obscur et ignoré ; le premier connaissait toutes sortes de goûts : viande, crème, chocolat, etc. ; le second n'en connaît qu'un : il lui faut une bouillie grisâtre, complètement défaite : le *chyme* ; c'est le nom qu'a pris notre pain maintenant ; si nous avalons en même temps une bouchée de viande et une bouchée de pain, le pylore laisse sortir le pain longtemps avant la viande ; les aliments les moins facilement digestibles y séjournent 3 à 4 heures.

Après le passage du pylore, sortie de l'estomac, le chyme pénètre dans la première partie de l'*intestin grêle*, le *duodenum*, où il reçoit le *pancréas*, le suc digestif de beaucoup le plus important, agissant sur tous les aliments, et la *bile* qui vient du *foie*, liquide verdâtre, facilement visible quand on vide un poulet ; la bile est un curieux liquide, fait avec les débris dont le sang ne sait que faire, qu'il dépose dans les cellules du foie et que celui-ci sécrète pour aider à la digestion des aliments : elle dissout les graisses, facilite le glissement des aliments dans l'intestin, et s'oppose à leur putréfaction. La suite du tube, l'intestin grêle, a environ sept fois la longueur du corps ; nous retrouvons ici un mouvement vermiculaire, analogue à celui de l'œsophage.

L'intestin grêle est continué par le *gros intestin*, qui part à droite, du bas du corps, remonte, passe horizontalement sous l'estomac, redescend à gauche, pour aller se terminer au bas du tronc.

Tout le long de l'intestin, il se fait un travail que l'on peut comparer à celui du chercheur d'or ; celui-ci recueille le minerai, mais a soin d'extraire l'or seul ; après quoi, il rejette le reste. De même avec le chyme : tout ce qui en lui est bon, utilisable pour reconstituer le corps, est absorbé par les petites bouches des vaisseaux chylifères qui vont achever de transformer le chyme en *chyle*, liquide blanc, laiteux, de saveur salée, lequel, réuni par mille petits vaisseaux (canaux très fins) se rend dans le *canal thoracique* ; celui-ci aboutit dans une grosse veine, près du cœur.

A. D.

(D'après l'*Histoire d'une bouchée de pain*, de Jean Macé.)

RÉDACTION

Degré supérieur.

Une mauvaise action.

Plan. — 1. Jules aime à jouer aux autres de vilains tours. 3. Il aperçoit, arrêté devant l'auberge, un véhicule chargé de vaisselle et attelé d'un vieux cheval (faites-en la description). 3. Profitant de l'absence du maître, il fait partir le cheval au galop. 4. Au bas de la descente, le cheval s'abat, le char verse, la vaisselle se brise (description). 5. Désespoir du propriétaire. 6. Que pensez-vous de ce que Jules appelle *une bonne farce* ? 7. Conclusion.

Développement. — Jules est ce qu'on appelle communément *un mauvais sujet*. La paix et la tranquillité ne lui plaisent guère. Il ne rêve que plaies et bosses. Son bonheur est de jouer aux autres de vilains tours.

Lundi dernier, en revenant de l'école, il aperçoit un véhicule arrêté devant l'auberge du village. Il s'en approche et reconnaît le char du père Laurent, un pauvre vieillard qui, pour gagner sa vie, vend, de village en village, des pièces de vaisselle.

A la voiture est attelé un vieux cheval qui baisse mélancoliquement la tête, et qui a l'air bien fatigué. Il est maigre à faire peur. Sur son corps décharné, on peut compter les côtes, saillantes comme les cercles d'un tonneau.

Le cheval se repose un instant, tandis que son maître prend, à l'auberge, un modeste repas.

La vue de ce misérable animal doit inspirer à chacun un sentiment de pitié. Pourtant, elle suggère à Jules l'idée de faire ce qu'il appelle : *une bonne farce*.

Sortant de sa poche des chiffons de papier, il en bourre les oreilles du cheval, puis il y mit le feu. Dès que la pauvre bête sent la chaleur de la flamme, elle secoue violemment la tête ; la douleur devenant toujours plus vive, elle s'emballe et part au triple galop.

Le père Laurent sort précipitamment de l'auberge et se met à courir, aussi vite que le lui permettent ses vieilles jambes, dans l'espoir de rattraper son attelage. Mais le chemin descend en pente rapide. Au bas, est un contour brusque. Le char verse et le cheval s'abat.

Aidé par un passant, le père Laurent remet sur pied le cheval effrayé dont les deux genoux saignent d'une blessure profonde. Ensuite, on relève le char. Mais quel désastre ! Bon nombre de pièces de vaisselle sont brisées, d'autres fendues ou ébréchées : aucune n'est intacte. La voiture a aussi de graves avaries : limonnière cassée, roues endommagées, etc. C'est la ruine pour le père Laurent. Il le comprend si bien qu'il s'assied au bord de la route et se met à sangloter.

Faire couler les larmes d'un vieillard, blesser cruellement un animal fatigué par l'âge et le travail, voilà le résultat de ce que Jules appelle *une bonne farce*,

Pour moi, ce n'est pas *une bonne farce*, mais *une mauvaise action*.

Jules mérite une sévère punition. Espérons qu'elle le corrigera, car s'il persévère dans cette voie, il finira ses jours en prison.

F. MEYER.

RÉCITATION.

Soirée d'hiver.

Au coucher du soleil, toute la forêt semble
Dans le recueillement : touffes de chênes roux,
Petits genévriers, maigres buissons de houx,
N'ont pas dans la lumière une feuille qui tremble.

On n'entend qu'un oiseau, travailleur attardé,
Dans le canton lointain des châtaigniers antiques ;
On écoute, à travers les grands bois pacifiques,
Le pivert, dont le bec fait un bruit saccadé.

Etrange oiseau, connu de cet homme qui passe
Dans la lueur tranquille et pure du couchant ;
Ce n'est pas un vieillard qui se traîne en marchant,
Dont l'échine se courbe et dont la jambe est lasse :

C'est un rude piéton sortant de la forêt.
Tout chargé de bois mort ; — son pas ferme s'allonge :
Il a vu le soleil, comme une grosse oronge,
Qui là-bas s'enfouit dans l'herbe et disparaît.

Il marche allègrement... Le fond du cœur rumine
Quelque chose d'heureux... Dans le ciel clair et froid
Monte un fil de fumée, un long fil bleu tout droit...
Son vieux masque rugeux et tanné s'illumine.

Dans ce pli de terrain où finit l'horizon
Il n'arrivera pas avant la nuit peut-être ;
Mais il a sur l'épaule un riche feu de hêtre
Pour égayer les coins de toute la maison.

Là, sous un toit moussu, fenêtre et porte closes,
A l'heure du berceau, les enfants réjouis
Ouvriront de grands yeux par la flamme éblouis,
Quand ils déchausseront leurs chers petits pieds roses.

André LEMOYNE.

NOTES. — André Lemoine, né en 1822, mort en mars dernier. Poète exquis et harmonieux ; description remarquable ; talent nuancé et pur. Voir Sensine, *Poètes*, p. 327 à 332.

Il n'est point inutile d'attirer l'attention des enfants sur les écrivains. Toutes les fois qu'on le pourra, on leur montrera un portrait, un autographe, un livre, etc., de l'auteur qui fait le sujet de la leçon. Il y a là une source d'intérêt qu'on aurait tort de négliger.

Pour le portrait d'André Lemoine, voir la *Semaine littéraire* du 16 mars 1907, p. 129.

Rendre les élèves attentifs à la beauté de cette description. Tout y est calme, sérénité, lumière. Et le bruit du pic martelant l'écorce d'un châtaignier ne fait que mieux ressortir le silence du paysage.

Expliquer le sens spécial qu'ont ici les mots *canton*, *ruminer*, *masque*.

Oronge. Champignon alimentaire, d'un rouge doré, qui croît surtout dans le midi de la France. Voir Leuba, tableau n° 1 : agaric oronge ; tableau n° 4, fig. 1. fausse oronge. (Oronge, corruption d'*orange*.) Ces deux gravures coloriées donneront une idée nette du végétal et feront immédiatement comprendre l'étymologie du mot et la comparaison du poète.

Les morceaux choisis à apprendre par cœur peuvent fournir des exercices d'orthographe, de grammaire et d'analyse. Le temps qu'on mettra à les dicter, après les avoir fait apprendre, ne sera pas perdu. Ce sera une bonne répétition et cela engagera surtout les élèves à bien observer l'orthographe de ce qu'ils mémorisent.

Albert CHESSEX.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Prix de revient de deux rampes d'escaliers.

M. Favrat, serrurier à Gilly, a construit deux rampes d'escaliers pour la villa de M. Jacques, à Bursinel, et vous prie d'en établir le prix de revient, d'après les données ci-après :

La 1^{re} rampe mesure 11,36 m. de longueur, et la 2^{me} 11,52 m. On a employé 112 barreaux à col de cygne, de 17 mm. d'épaisseur, pesant au total 216 kg., à 29 cent. le kg. La main-courante utilisée (bande de fer plat posée à l'extrémité supérieure des barreaux) pèse 34 kg., au prix de 33 cent. le kg., 58 rosaces en fonte, pour l'ornementation, ont été payées 11 cent. pièce. Pour l'assujettissement

des barreaux, il a été utilisé 13 kg. de ciment prompt; à 8 cent. le kg. Les deux pilastres en fonte (le pilastre est le premier barreau d'une barrière, beaucoup plus gros que les autres, et généralement ornementé et surmonté d'une pomme de verre ou de fonte) pèsent 23 kg., comptas au prix de 53 cent. le kg. Les deux pommes coûtent fr. 3.10 pièce. Les barreaux ont encore été fixés par 230 vis diverses, à 3 1/2 cent. pièce.

Alfred, l'un des ouvriers de M. Favrat, a travaillé à cet ouvrage pendant 104 heures; il reçoit 64 cent. de l'heure; Louis, un autre ouvrier, payé 56 cent., y a employé 27 heures. Il faut encore compter 7 heures de manœuvre à 48 cent., et 36 heures idem, à 45 cent.

Les déplacements et faux-frais ont atteint une somme de fr. 2.50.

SOLUTION		<i>P. partiels</i>	<i>P. totaux</i>
<i>Nombre</i>			
112	Barreaux à col de cygne, 216 kg.	— 31	66 96
—	Main-courante, 34 kg.	— 33	11 22
58	Rosaces fonte	— 11	6 38
13	Kg. ciment prompt	— 09	1 17
2	Pilastres, 23 kg.	— 53	12 19
2	Pommes pour pilastres	3 10	6 20
230	Vis diverses	— 03 1/2	8 05
104	Heures de l'ouvrier Alfred	— 64	66 56
27	» » Louis	— 56	15 12
7	» de manœuvre	— 48	3 36
36	» »	— 45	16 20
—	Déplacements et faux-frais		2 50
<i>Prix de revient des deux rampes d'escaliers</i>		Fr.	<u>215 91</u>

W. DORIER.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

Notre dévoué correspondant, M. L. S. *Pidoux*, pasteur à Hornu (Hainaut), vient de nous expédier une seconde caisse de flore fossile houillère, dont nous ferons part, moyennant légère rétribution, aux abonnés qui nous en demanderont. Le produit net de cet envoi sera consacré, comme précédemment, à l'œuvre d'évangélisation et d'éducation chez les mineurs du Borinage.

U. BRIOD.

On n'accomplit jamais tout ce qu'on se propose,
Et le chemin est long du projet à la chose.